

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 12 (1977)

Artikel: Un temple du culte impérial
Autor: Verzàr, Monika / Bossert, Martin
Kapitel: Reconstitution du temple selon W. Cart
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des fouilles de 1965 (nos cat. 32 et 33, pl. 26, 1 27 et 28) sont les restes des blocs de relief représentant d'une part la partie inférieure d'une figure masculine nue, la main gauche appuyée contre contre la hanche trouvé devant la partie est (du temple) et d'autre part la partie inférieure d'une tête barbue, la bouche légèrement ouverte (on voit les dents) et le cou rejeté en arrière. Ce second fragment pourrait représenter un géant et, selon *M. Bossert*, avoir fait partie, comme le premier (cat. 32) d'une colonne de Jupiter à l'anguipède (voir appendice 1 de *M. Bossert*, p. qui reprendra ce problème dans le cadre d'une «Dissertation» de l'Université de Berne). L'hypothèse paraît convaincante : ces deux fragments alors ne proviendraient pas du temple même mais d'un monument indépendant, tout proche peut-être. De plus, si les «*clipei*» ont appartenu au revêtement du podium, ce que nous allons voir plus bas, il n'y aurait sur le temple plus de place pour un autre type de décoration en relief. La tête d'Apollon (vieil inv. 201), cf. p. 22, pl. 26, 2, pourrait aussi avoir appartenu à un même genre de monument. Il pourrait également avoir constitué, en plusieurs parties, une figure plus grande que nature (ce que paraissent indiquer la présence du cou et l'absence de la couronne de feuilles d'acanthe). Effectivement l'exécution pourrait avoir été confiée au même atelier; en effet, on reconnaît le travail du même atelier dans d'autres constructions, comme par exemple dans des chapiteaux, des fragments provenant de l'*insula* 16 et des fragments de Châtillon-sur-Glâne¹⁰ (pl. 23, 1 et 21, 2 (Chât.)).

Finalement chez *Cart* et *Troyon* il est encore fait mention d'une tête féminine (vieil inv. 4417) cat. 31, pl. 35, 2 qui semble aussi provenir de la même fouille.

Espérandieu reproduit encore une petite statuette (VI, 5423) qui semble avoir disparu (pl. 35, 1, cat. 33a). Il est seul à affirmer qu'elle provient des fouilles de 1905 à la «Grange-des-Dîmes». La provenance de cet objet est extrêmement douteuse.

RECONSTITUTION DU TEMPLE SELON W. CART

Tout en s'estimant particulièrement heureux que le premier temple relevé à Avenches soit une «humble chapelle celtique» et non «un sanctuaire pompeux dû au conquérant» (p. 16), les fouilleurs optèrent toutefois pour la reconstitution d'un temple «classique». Lors des premières fouilles naturellement on ne savait rien du podium et de l'escalier, mais on ne s'était pas posé la question de savoir s'il en avait existé. *W. Cart* s'est représenté le temple comme un pseudopériptère, bien qu'à aucun moment, il ne parle de colonnes isolées et que ce qu'il connaissait des fondations n'ait pu lui permettre d'imaginer une telle construction. A l'angle est, il rétablit une ante, sur laquelle il aimerait bien placer le bloc de pilastre travaillé sur trois côtés (dans le premier catalogue déjà cette pièce n'avait pas de numéro; elle n'apparaît plus dans celui de *Troyon*, c'est le no. 19 de notre catalogue). Selon *Cart*, l'entablement avait une hauteur de 1,20 m (en fait, 1,15 m environ), et les colonnes originales de 4,80 m. Toujours d'après lui, les sculptures en ronde-bosse auraient orné le fronton et les «médaillons» auraient décoré «les angles de l'enceinte extérieure». Sur la face sud enfin, il pensait restituer un portique ou une colonnade, précédent l'entrée du temple. En se fondant sur le style, mais sans entamer une véritable analyse stylistique, il a daté le temple du règne de Septime Sévère ou peu après, le début du IIIe siècle (p. 19). C'est probablement à partir de faits historiques plutôt que de données stylistiques qu'il a proposé ce *terminus ad quem* : au début du siècle, en effet, on savait déjà qu'après sa victoire à Lyon (février 197) Septime Sévère avait opté dans les Trois Gaules

¹⁰ Insula 16, inv. 65/9572 et 65/9563. Deux fragments d'architrave à Châtillon-sur-Glâne, in Bulletin SSPA 25/26, 1976, p. 3, fig. 2. Mes remerciements vont au Service archéologique du canton de Fribourg, en particulier à Andreas Tuor, qui m'a transmis la photographie des deux blocs (reprise d'un vieux tirage du siècle passé).

(en Helvétie également) pour une politique de tolérance, ce qui aurait permis à la culture celtique (ou aux éléments celtisants) de réapparaître en force au premier plan¹¹. On se voyait donc presque forcé de conclure qu'un temple impérial gallo-romain, situé dans ce territoire devait dater de cette époque. Ce résultat basé sur des prétendues données stylistiques servit pourtant à renforcer l'interprétation historique que l'on vient de décrire par des témoignages archéologiques¹².

NOUVELLE RECONSTITUTION APRÈS LES FOUILLES DE 1963 À 1965

Actuellement on ne peut plus proposer avec certitude une seule reconstitution du temple. En effet, par la découverte du podium et de l'escalier (pl. 20,1) dans les années 60, le temple est devenu un exemple de plus de cette architecture particulière mi-indigène, mi-romaine. Grâce à la découverte des demi-colonnes et, au sud, des deux blocs de fondation carrés (entre les angles intérieur et extérieur), on pouvait reconsidérer l'hypothèse déjà proposée d'un pseudopéristère. Mais comme il semble qu'on n'ait pas fouillé (il n'y a pas d'indications) l'espace compris entre les deux murs exception faite de l'angle nord-est, il est impossible de se prononcer sur ce point. Sur le côté est également, où l'on a procédé à de nouvelles fouilles, la situation n'est pas tout à fait claire. Entre les deux blocs de fondation carrés qui se trouvent aux angles du mur intérieur, on n'a pas trouvé trace d'autres murs. Pourtant il est vraisemblable qu'on ait creusé à cet endroit précis lors de la construction d'anciennes caves. On aurait alors éliminé les restes de fondations qui s'y trouvaient. Sur les plans de A. Rosset et G. Trivel/i (ce dernier dessiné d'après A. Rosset et publié dans le *Bulletin Pro Aventico* de 1907) on voit clairement, comment une partie de la «Grange» pénètre dans le temple, au sud-est (voir pl. 22). En 1965, H. Bögli a remarqué qu'à cet endroit la terre avait effectivement été retournée. Le plan que l'on connaît actuellement (fig. 1) n'empêche donc pas forcément la reconstitution d'un temple avec sa façade principale précédée par quatre colonnes.

Les quatre essais de reconstitution du plan offrent différentes solutions hypothétiques (fig. 5-6). En considérant les proportions, l'hypothèse D (fig. 6) me paraît la plus plausible, de sorte que c'est elle qui est à la base de la reconstitution en perspective (fig. 8). Dans ce cas, les six colonnes représentées prennent appui sur le mur qui est suffisamment épais pour les supporter (épaisseur du mur : 1,20 m, épaisseur maximale des colonnes à la base : 0,60 m) et les deux colonnes intermédiaires s'inscrivent sur les blocs de fondation carrés. Dans le cas D, le temple aurait eu six colonnes frontales et sept colonnes latérales (dont cinq engagées). Les hypothèses A et B impliquent un entrecolonnement trop large et la solution C, fig. 6 élaborée à partir de la grande colonne (cat. 20; diam. 82 cm) présente des proportions trop lourdes. On peut donc supposer avec une forte probabilité que le temple de la «Grange-des-Dîmes» aurait été doté d'un escalier sur la partie est seulement et n'en aurait pas eu sur la partie arrière ouest (comme c'est le cas au temple de Sichelen 2, voir note 19).

Lors de la première campagne de fouilles, on effectua des sondages en dehors du mur ouest et on a dégagé entièrement une surface de cinq mètres de large et de 1,80 m de profondeur. Or, si l'on y avait rencontré des restes de fondations, en dehors ou à l'intérieur même de l'enceinte ex-

¹¹ Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, Berlin, 1885, p. 91 ss. où il est fait mention de la survie de l'élément celtique dans la région de Lyon.
Les travaux fondamentaux de C. Jullian étaient publiés plus tard; le vol. IV de son *Histoire de la Gaule* où il parle de ce phénomène (p. 515 ss. et 520 ss.) est sorti en 1912/1913.

¹² Voir D. van Berchem, *Aspects de la domination romaine en Suisse*, in RSH 5, 1955, p. 158. Voir aussi E. Meyer, *Römisches und Keltisches in der römischen Schweiz*, RSH, 22, 1942, p. 417.